



L'équipe chargée du fleurissement a bien travaillé. PHOTO ASTRID MARTIN-AUBERDON

## Une première fleur pour la commune

Le Comité régional de tourisme d'Aquitaine vient d'attribuer le Prix de la première fleur à la commune de Sainte-Alvère, avec une mention très bien pour le cadre de vie et l'environnement durable.

Le jury régional a observé, lors de sa visite, l'aménagement du petit jardin Bernard-Manciet dans la cour de la mairie, la création d'une plate-bande fleurie à l'entrée du village et les plantes grimpantes sur les trottoirs.

Concernant l'environnement durable, ont été appréciés le désherbage manuel ou à l'aide d'un désherbeur thermique, la mise en place d'un système d'arrosage via la station d'épuration, l'utilisation de plantes vivaces, le paillage des massifs ainsi que l'élaboration de l'Agenda 21.

Le jury a noté, sur la mise en valeur du patrimoine, que l'entretien des espaces publics donnait l'image d'une commune propre, que la récente voirie est de qualité et que les chemins engazonnés entre les habitations sont végétalisés par des arbustes. Ce qui donne l'image d'une commune rurale. Les projets, telle une jachère fleurie sur le talus de l'école ou la mise en place d'un jeu de couleurs et de senteurs avec des héliotropes mauves, du thym et des plactanthus, ont également été pris en considération.

### Autour de l'école

Sur le plan de l'animation et la valorisation touristique, le jury a apprécié les actions initiées par la municipalité telle la participation à la

Semaine du développement durable des élèves de l'école, le fleurissement de l'école ou la participation de cette dernière au concours des écoles fleuries en liaison avec la maison de retraite. Des suggestions ont été faites, comme l'organisation d'un concours de maisons fleuries pour sensibiliser les habitants au fleurissement de la commune.

Le jury a enfin apprécié l'accueil des élus, notamment Maggy Gorman et Marie-Christine Bencharel, et des agents techniques, Patrick Maxime, Bruno Cavalli et Franck Soudant (en photo), la présentation de la commune et sa visite ainsi que du dossier technique.

Une prochaine visite du jury est prévue durant l'été.

Astrid Martin-Auberton